

BPA option travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**

EPLEFPA BORDEAUX GIRONDE - LEGTA

Luc Faure
05.56.35.61.15
contact@formagri33.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire**Sélection :**Dossier
Tests
Entretien**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :* Avoir entre 16 et 29 ans révolus * 15 ans en sortie de 3^e et plus de 30 ans (RQTH) :
Dérogation possible soumise à condition *
autre : nous consulter**Prérequis pédagogiques :**

Maîtrise des savoirs de base

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Ce BPA forme des ouvriers qualifiés dans le secteur du paysage. Le titulaire de ce diplôme participe à des chantiers d'aménagement paysager. Il peut effectuer des implantations (niveaux, traçage, piquage), préparer et enrichir le sol, planter des arbustes et des arbres, réaliser des massifs, engazonner des parcelles Il entretient les plantations et les terrains, applique les traitements phytosanitaires et assure les apports d'engrais. Il peut aussi entretenir des bassins, réaliser des travaux de voirie ou d'aménagement urbain. À noter : ce diplôme est délivré par unités capitalisables.

Contenu et modalités d'organisation

UC G1 : Information et communication professionnelle et sociale UC G2 : Connaissances socioéconomiques & civique UC G3 : Pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable UC O1 : Connaissances scientifiques et techniques paysagères UC O2 : Connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements de chantier UC S1 TCE : Travaux d'entretien d'un espace paysager UC S2 TCE : Travaux relatifs à la création d'un espace paysager UC S3 TCE : Utilisation d'engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité UCARE 1 & UCARE 2

Commentaires sur la durée hebdomadaire : **Entrée possible dès la signature du contrat d'apprentissage tout au long de l'année Validation des Acquis Académiques et expériences pour personnalisation de parcours avec une durée optimale**
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)**BPA option travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)****MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF**Et après ?****Suite de parcours****- BAC PRO Aménagements paysagers / BP Aménagements paysagers - Voire BTSA Aménagements paysagers après obtention du niveau 4 - emploi****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00169288	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Latresne (33)	EPLEFPA BORDEAUX GIRONDE - LEGTA		  	
00208590	du 01/09/2021 au 30/06/2023	Latresne (33)	EPLEFPA BORDEAUX GIRONDE - LEGTA		  	
00259078	du 08/12/2022 au 31/08/2024	Latresne (33)	CDFAA DE LA GIRONDE - CFA LATRESNE		  	